

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
AU PUBLIC, UNIQUEMENT LES**
 ⊃ LUNDIS : de 17 H à 19H
 ⊃ VENDREDIS : de 18 H A 19 H

Site : www.bebing.fr

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 AVRIL 2018**

Sous la présidence de : Mme Marie-Paule BAZIN, Maire
Membres présents : Messieurs : Didier DEVIN, Marc DEGRELLE, Patrice GUIBON, Bernard JACQUES,
 Hubert LEONARD, Daniel MAZERANG, Michel SOUFFLET,
 Mesdames : Georgette SAINTEFF, Danièle OSWALD
 Absent excusé : Néant

♦ **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2017 établi par le percepteur, qui est identique au compte administratif 2017 de la commune.

♦ **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF M14 2017**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le compte administratif 2017 présenté par le Premier Adjoint :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2017 (A)
Fonctionnement	76 258,52	101 128,22	24 869,70
Investissement	178 498,81	23 170,77	-155 328,04
002 Résultat reporté N-1		151 576,16	
001 Solde INV. N-1		113 756,06	
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	76 258,52	252 704,38	
Investissement	178 498,81	136 926,83	
RESTES A REALISER			Résultat de clôture
Fonctionnement	0	0	176 445,86
Investissement	0	0	- 41 571,98

♦ **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017, constate les résultats de clôture cumulés 2017 tels que résumés ci-dessous, soit :

Excédent de fonctionnement : **176 445,86**
Déficit d'investissement : **41 571,98**

Décide d'affecter la somme de **41 571,98** aux Réserves (C/1068)

Et reporter aux crédits 002, la somme de **134 873,88**.

♦ **VOTE DES 3 TAXES 2018**

Sur proposition de Mme le Maire de ne pas augmenter le taux des 3 taxes pour 2018, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, comme suit :

1. Taxe d'habitation : **12,73 %**
2. Taxe foncière (bâti) : **6,39 %**
3. Taxe foncière (non bâti): **28,40%**

♦ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 2018**

Après présentation par Mme le Maire du budget prévisionnel 2018, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	118 530	226 779,13
INVESTISSEMENT	107 116,98	107 116,98

♦ **AVENANT A LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Après présentation de l'avenant à la convention établie entre la commune et la CCSMS, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à le signer.

La CCSMS encaissera les subventions et il restera à la commune un reliquat de 2826,71 € à régler.

La commune touchera le FCTVA d'un montant de 1413,91 € d'où une charge financière effective de 1412,80 €.

♦ VALIDATION DES NOUVELLES GRILLES HORAIRES DES ECOLES ET DES TRANSPORTS A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2018/2019.

Le Conseil Municipal valide les nouvelles grilles des transports, à savoir :

Départ de Bébing à 08H21 - Retour : 11H52
 13H21 - Retour : 16H52

Des écoles : Imling : 08H30 - 11H30
 13H30 - 16H30
 Xouaxange : 08H45 - 11H45
 13H45 - 16H45

DIVERS

➤ **Déploiement de la fibre optique**

Après négociation des maires avec ENEDIS, 4 poteaux seront implantés à Bébing, au lieu des 7 initialement prévus.

Pour information, le déploiement de la fibre a été fixé au mois de juillet dans la presse, or elle ne sera commercialisée qu'à l'automne.

➤ **Subvention au titre des amendes de police**

La commune recevra une subvention de 210 € pour les travaux de peinture des passages piétons.

➤ **Courrier du Président du Conseil Départemental**

Mme le Maire a reçu un courrier lui demandant de lever l'arrêté d'interdiction aux poids lourds pendant les mois de juillet et août, en raison des travaux de réfection du pont à Héming. Elle adressera une réponse défavorable à cette requête et proposera une autre solution.